

La Newsletter du FSE en DIRECCTE Grand Est

Service FSE de la DIRECCTE Grand Est

SPECIALE CRISE SANITAIRE

Edito

Le mot de François OTERO et de Martine DESBARATS, respectivement chef de service FSE et adjointe au chef de service FSE de la DIRECCTE Grand Est / Pôle 3E

Le 1^{er} numéro de la Newsletter du FSE en DIRECCTE Grand Est est paru en mai 2020 en période de confinement due à la crise sanitaire « COVID 19 ». En situation de télétravail, tous les agents du service ont poursuivi leurs missions afin d'assurer la continuité de la chaîne de traitement des dossiers : lien avec les porteurs (questions, réponses, analyse des projets), rédaction et prolongation des appels à projets, préparation et mise en place des Comités de Programmation Régionaux en date des 30/04/2020 et 25/06/2020, instruction des dossiers déposés, traitement des bilans afin d'assurer le versement des fonds.

Toutes ces actions ont été réalisées conformément aux mesures prises par la DGEFP : afin d'illustrer ce fonctionnement, cette Newsletter « Spéciale Crise Sanitaire » reviendra sur les Questions-Réponses de la DGEFP et vous fera partager le témoignage d'un agent du service FSE, d'un porteur de projet et d'un participant sur ce qui a été mis en œuvre pendant le confinement.

En cette fin d'été et dans la perspective de la nouvelle programmation 2021/2027, nous vous souhaitons une bonne rentrée professionnelle à toutes et à tous.

Bonne lecture de cette Newsletter particulièrement dense !

Témoignage d'un agent du service FSE

Est ce que tu peux préciser tes missions au sein du Service ?

Je suis chargée de mission FSE à la DIRECCTE à Nancy depuis un an et demi. Je réalise des instructions et des contrôles de service fait de dossiers, je fais partie du Pôle Organismes Intermédiaires où je suis référente pour la Lorraine, et du Pôle Programmation ce qui consiste à suivre la maquette financière et à préparer des propositions d'appels à projets.

Est-ce que tu peux me décrire ton environnement de travail habituel ?

Je dispose d'un bureau individuel, équipé d'un micro avec deux écrans et d'un téléphone. Mon bureau est à quelques mètres d'un copieur qui permet aussi de scanner. Mes collègues ont leur bureau au même étage que moi ce qui permet d'échanger avec eux souvent, j'en ai d'autant plus besoin que je suis relativement nouvelle.

Quelle a été ta réaction au moment du confinement ?

Le matin du 16 mars, quand je suis arrivée au bureau j'ai appris que nous devons tous rentrer chez nous. Ça m'a fait un choc, je me suis demandée comment nous allons fonctionner à distance, est-ce que je pourrai me connecter au réseau depuis la maison, quand nous allons nous revoir, tout cela avec de l'inquiétude par rapport à la COVID 19.

A partir de là, comment est-ce que tu t'es organisée ?

La DIRECCTE m'avait fourni un ordinateur portable avec un accès au réseau qui fonctionnait avec ma box. J'ai testé tout le matériel dès mon retour à la maison, installée à la table de la cuisine. J'allais pouvoir lire mes mails car avant de quitter le bureau j'avais laissé un message d'absence pour indiquer que je restais joignable par messagerie. Pour le téléphone, comme je n'ai pas de portable professionnel, j'ai utilisé le mien. A la maison, nous avons une imprimante familiale qui fait scan mais bien sûr beaucoup moins performante que celle du bureau.

Est-ce que tu as pu garder un lien avec tes collègues ?

Oui, déjà grâce à la liste des portables des collègues de Nancy qu'on avait échangée avant de se quitter et ensuite grâce à la mise en place de réunions audio organisées tous les jeudis par nos responsables. Tout le monde est resté en contact par l'intermédiaire de la messagerie. Il y a eu aussi quelques réunions téléphoniques thématiques à deux ou trois participants.

Comment tu as pu gérer avec ta vie de famille ?

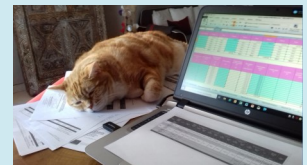
Il a fallu s'adapter et prendre nos marques. Mon mari a télé travaillé également, comme il a tendance à parler fort et que nous étions dans la même pièce, j'avais du mal à me concentrer. Les enfants étant aussi à la maison, j'étais sollicitée régulièrement, parfois même pendant les audio. Au fil du temps, chacun a trouvé sa place et une forme de routine s'est installée, on a pris de nouvelles habitudes en fonction des impératifs de chacun.

Qu'est-ce tu retiens de tout ça ?

Je me suis rendue compte que j'étais capable de travailler aussi à la maison. J'ai appris à me servir de nouveaux outils de communication, j'ai apprécié le temps gagné sur les trajets, j'ai été contente d'avoir ma famille près de moi. Par contre l'absence de séparation entre vie professionnelle et vie privée augmente la pression.

Et le retour au bureau ?

Il s'est fait progressivement à partir du 11 juin de façon à limiter la présence au bureau en même temps.



Sommaire :

- L'édito de la newsletter n°2 : le mot de François OTERO, chef du service FSE Grand Est, et de Martine DESBARATS, adjointe au chef de service FSE.
- Témoignage d'un agent du service FSE
- Les mesures prises pour assurer la continuité du service
- Témoignage d'une structure et d'un participant

Dans ce numéro :

L'édito	1
Témoignages	1 ; 4 à 6
Mesures et info utiles	2-3
Page détente	7

Les mesures prises pour assurer la continuité du service

L'impact des mesures d'endiguement de la pandémie sur la mise en œuvre des programmes opérationnels nationaux et des opérations cofinancées par le FSE

L'ensemble des mesures présentées dans ce document sont mises en œuvre pour une période ouverte au 01/03/2020 et jusqu'à nouvelle instruction de la DGEFP



MESURES DGEFP (réf : QR1 et QR2)	MESURES DIRECCTE
Appel à projet : possibilité de prolonger les appels à projet en cours de publication	Les 2 appels à projet en cours (Axes 1 et 2) sont prolongés jusqu'au 30/09/2020
CPR/Consultation écrite (QR1)	Prévu en présentiel, les CPR d'avril et de juin se sont déroulés sous la forme d'une consultation écrite
Convention : Poursuite d'activité encouragée mais à distance (téléphone, visioconférence)	Message à tous les porteurs afin de leur communiquer les coordonnées des personnes « ressource » du service FSE de la DIRECCTE Grand Est Mise en place d'un « MEMO-COVID » permettant de recenser les sollicitations des Organismes Intermédiaires (OI) et des porteurs, de les soumettre si besoin à la DGEFP pour obtenir une réponse officielle de l'autorité de gestion
Possible suspension de la convention à la demande du porteur en invoquant le cas de force majeure – en cas de suspension de la convention, prolongation de celle-ci pour une période égale à la durée de la suspension sans toutefois dépasser la durée initiale prévue.	3 conventions ont été suspendues pendant cette période—des avenants à celles-ci seront rédigés.
Possibilité de programmer et réaliser des opérations en 2021 pour toutes les opérations à l'exclusion de l'IEJ	Information aux porteurs et prise en compte dans tous les appels à projets en cours sauf IEJ
Bilans : demande de paiement – les services gestionnaires sont invités à accepter systématiquement les demandes de report de la date-limite de dépôt d'un bilan liées à la crise sanitaire et à accorder des délais suffisants pour la production des documents	Le service FSE de la DIRECCTE Grand Est a accepté systématiquement les reports y compris au-delà du 31/07/2020, date recommandée par la DGEFP
Dépenses directes de personnel (QR1)	En cas de télétravail, les règles générales applicables aux dépenses de personnel continuent à s'appliquer En cas d'autorisation d'activité partielle (c'est-à-dire de chômage partiel), seuls les coûts de personnel supportés par le bénéficiaire sont éligibles au cofinancement FSE. Les heures chômées ne seront pas prises en charge au titre du cofinancement du FSE pour la part subventionnée par l'Etat. Si l'employeur assure un maintien de salaire en complétant le salaire des personnes en activité partielle, alors ce maintien sera éligible au cofinancement FSE pour les projets qui ne sont pas suspendus. Les aides versées par l'Etat au titre de ce dispositif ne devront pas être prises en compte en ressources dans le bilan des opérations.
Marchés Publics	Cas de force majeure constaté quand 3 conditions sont réunies : 1.l'événement était imprévisible 2.cet événement est extérieur aux parties 3.le prestataire (ou l'acheteur public) se trouve dans l'impossibilité absolue de poursuivre, momentanément ou définitivement, l'exécution de tout ou partie du marché public (délais, quantités, respect de certaines spécifications des prestations à réaliser) Dans le cas de la crise sanitaire liée à la COVID-19, les deux premières conditions sont réunies. Il convient alors de vérifier si la situation résultant de la crise sanitaire, notamment le confinement, ne permet effectivement plus au prestataire de remplir ses obligations. Si les trois conditions sont réunies, la force majeure est retenue, ce qui a pour conséquence d'exonérer la partie défaillante de toute faute contractuelle. Elle ne peut donc notamment pas se voir appliquer de pénalités financières
Appel de fonds La suspension des activités des services régionaux en charge de certification ont pu avoir un effet sur les remontées des appels de fonds	La DGEFP, autorité de gestion, veillera à ce que les régions n'ayant pas participé à l'appel de fonds ne soient pas pénalisées dans la mise à disposition des crédits
Contrôle de service fait Dans un souci de maîtrise des délais et de soutien à la trésorerie des bénéficiaires, les services gestionnaires procèdent à la mise en paiement dès que le CSF est terminé sans attendre la certification des dépenses	La DIRECCTE a appliqué sans délai cette mesure et en a informé les 3 autorités de certifications En Grand Est, le Pôle Financier FSE de la DIRECCTE Grand Est a procédé aux paiements pour un montant de : 905 660 € pour l'Alsace 1 206 033 € pour la Champagne Ardenne 1 743 064 € pour la Lorraine





Gestion des subventions globales

Ni sanction, ni reprise de crédits si objectifs de programmation et d'envoi des dépenses à la certification non atteints au 31/12/2020
Suspension des opérations liées au dialogue de gestion (contrôle interne, mise à jour du DSGC)

Communication aux Organismes Intermédiaires

Calendrier de déploiement FSE+ non modifié

01/10/2020 : transmission de l'accord de partenariat
31/12/2020 : transmission de tous les Programmes Opérationnels (hors Fonds de transition juste)



Pour aller plus loin

31/03/2020 : QUESTIONS REPONSES DGEFP n°1 du 31/03/2020

29/05/2020 : QUESTIONS REPONSES DGEFP n°2 du 29/05/2020

10/04/2020 : Propositions de la Commission Européenne dans le cadre des initiatives d'investissement de réponse au coronavirus (CRII et CRII+) et impact sur la gestion du FSE en France

Point sur le plan de relance de la Commission Européenne : «REACT EU »

La Commission Européenne a proposé un plan de relance européen dénommé **REACT EU** : des fonds vont venir abonder le cadre financier pluriannuel pour un montant de 3,6 Mds d'euros au niveau européen en faveur des fonds FEDER, FSE+ et FEAD.

L'essentiel des dépenses nouvellement financées doivent l'être entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2023, REACT EU représentant 850 millions d'euros en France, auxquels s'ajoutera la nouvelle dotation de crédits FSE+.

Répartis entre les Etats membres selon leur niveau de richesse et les effets socio-économiques de la crise, ces crédits complémentaires seront spécifiquement orientés vers la relance dans le cadre d'un axe et d'une priorité d'investissement dédiés. La déclinaison concrète et leur mise en œuvre doivent encore être arbitrées nationalement.

Enfin, 6 thématiques sont visées par ces fonds REACT EU : maintien dans l'emploi y compris avec des mesures d'activité partielle, auto-entrepreneuriat, création d'emploi, emploi des jeunes, services sociaux d'intérêt général, éducation formation et développement des compétences.

Une dernière précision : le taux de co-financement serait possible jusqu'à 100 %.

Point sur le Fonds de Transition Juste (FTJ) :

Toujours dans le cadre du plan de relance européen, un **Fonds de transition juste (FTJ)** a été créé et qui a pour objectif d'atténuer les impacts socio-économiques de la transition vers la neutralité économique dans les régions les plus touchées tel qu'en :

- soutenant la formation des travailleurs, l'accompagnement vers l'emploi et l'inclusion active des demandeurs d'emploi
- aidant les PME à saisir de nouvelles opportunités
- investissant dans les énergies propres et l'économie circulaire

Initialement prévue au bénéfice des deux seuls départements du Nord et des Bouches-du-Rhône, l'éligibilité territoriale du FTJ pourrait être étendue à 10 départements, répartis sur 6 régions : Hauts-de-France (Nord et Pas-de-Calais), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Bouches-du-Rhône), Auvergne-Rhône-Alpes (Isère, et Rhône), Grand Est (Meurthe-et-Moselle, Moselle, Haut-Rhin), Normandie (Seine-Maritime) et Pays-de-la-Loire (Loire-Atlantique).

Quant à son déploiement, la répartition des compétences Etat/Régions n'est pas encore arbitrée. Abondement financier prévisionnel de 44,1 Mds d'euros.

Avenants Appels A Projets Axe 1 et Axe 2

La DIRECCTE Grand Est a publié en date du 18 juin 2020 un avenant (n°2) à ses AAP Axe 1 « accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs, soutenir les mobilités professionnelles et développer l'entrepreneuriat » et Axe2 « anticiper les mutations et sécuriser les parcours et les transitions professionnels » :

- la date limite de dépôt des dossiers est repoussée au 30 septembre 2020
- la programmation et la réalisation sur 2021 sont possibles

Nouvel AAP IEJ:

Un nouvel appel à projets IEJ est également publié pour des opérations uniquement mises en œuvre du 01/07/2020 au 31/12/2020. A la demande des missions locales, il permet aux jeunes NEET bénéficiaires de l'allocation PACEA de participer à des opérations IEJ, ce qui n'était pas le cas dans l'AAP précédent.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2020.

Ces appels à projets (et leurs pièces jointes) sont consultables sur le site de la DIRECCTE Grand Est <http://grand-est.direccte.gouv.fr/Programme-operationnel-national-FSE-2014-2020> (utiliser de préférence Mozilla-firefox)

INTERVIEW DE KAMEL RENAI, DIRECTEUR DE LA MISSION LOCALE DU NORD-OUEST AUBOIS (MLNOA)

Monsieur RENAI, pouvez-vous nous présenter en quelques mots la Mission Locale du Nord-Ouest Aubeois et votre équipe ?

La Mission Locale du Nord-Ouest Aubeois couvre un territoire de 79 communes, dont 77 sont rurales. Nous accompagnons près de 1.500 jeunes par an dans les 2 grandes villes de l'arrondissement de Nogent sur Seine, Romilly sur Seine (siège) et dans une antenne à Nogent sur Seine, mais aussi dans 5 permanences délocalisées, dans le rural.

Notre Mission Locale rayonne sur le territoire avec une équipe de conseillers dédiés à l'accompagnement : IEJ, Garantie Jeunes, BRSA, entourés de conseillers chargés du diagnostic et de l'insertion.

Depuis janvier 2020, nous disposons d'une référente du projet repérage et mobilisation des jeunes « publics invisibles » et d'un emploi franc, chargé d'animation dans les quartiers « politique de la ville ».

La MLNOA c'est aussi une équipe pluridisciplinaire avec la présence en vacation d'une psychologue et depuis mai 2020, d'une infirmière libérale.

A l'annonce du confinement général, quelle organisation de travail avez-vous mis en place pour traverser cette période ? Quelles difficultés éventuelles avez-vous rencontrées et dû surmonter ?

Une citation que j'affectionne particulièrement résume notre état d'esprit du moment « Quand les événements nous échappent, feignons d'en être les organisateurs ! »

Vous savez, notre préoccupation face à cette situation inédite, c'était de trouver des réponses à un flux de questions qui surgissaient aussi vite que la circulation de la COVID 19, dans un très court délai, nous avons mis en place le télétravail, un protocole sanitaire, et puis un roulement physique (présence de 3 à 4 salariés avec la direction) au sein de la MLNOA pour gérer les situations d'urgence des jeunes.

Les difficultés étaient de tous ordres : logistiques, humaines et managériales, ces mêmes difficultés nous ont poussés à avancer très vite, avec l'apport de partenaires, le partenariat avait à ce moment-là tout son sens.

Le contact a été régulier avec les autres Missions Locales, notamment celles du département de l'Aube, nous avons énormément échangé sur toutes les problématiques engendrées par cette crise sanitaire.

Il est important de signaler la souplesse et l'accompagnement de tous nos financeurs.

De quelle manière avez-vous communiqué sur cette nouvelle organisation auprès des jeunes accompagnés ? auprès de vos partenaires ? auprès du grand public ?

Nous avons beaucoup communiqué à ce sujet, l'option adoptée, à l'instar des autres structures, était de renforcer l'alimentation de nos canaux de communication, alimentation constante de posts sur l'application FACEBOOK de la MLNOA et de son site internet.

L'équipe de conseillers a contacté les jeunes accompagnés pour maintenir le lien, par téléphone, par mails. Les premières consignes au début du confinement étaient avant tout de rassurer notre public, de véhiculer les gestes barrières et de prioriser nos actions autour de l'urgence sociale.

Cette crise sanitaire a consolidé davantage le partenariat, une réelle dynamique s'est installée pour faire face aux urgences sociales. Les échanges étaient plus intenses en visio, audio ou par mail.



Mission Locale du Nord-Ouest Aubeois

32, rue Milford Haven
10 100 ROMILLY-SUR-SEINE
03 25 24 11 86
<https://mission-locale-nord-ouest-aubeois.fr/>

Pour assurer la continuité du service, comment avez-vous réussi à maintenir le lien individuel avec les jeunes ?

Le lien avec les jeunes n'a jamais été interrompu, dès l'annonce du confinement, les conseillers en télétravail ont assuré le lien avec les jeunes par téléphone, par mails.

Nous avons également accueilli des jeunes physiquement pendant le confinement, le télé travail avait ses limites, c'est pour cette raison que nous avons dès la 3^{ème} semaine du confinement mis en place un roulement physique au sein de la MLNOA.

Depuis le 11 mai, date du dé-confinement, tous les salariés ont repris leur poste de travail, nous avons alors remis en place les entretiens individuels et l'accompagnement collectif, évidemment dans le respect du protocole sanitaire.

Avez-vous mis en place des services particuliers (accueil d'urgence, cellule psychologique, visites médicales, aides financières, etc.) pour répondre aux besoins nés de la crise sanitaire, tant pour vos salariés que pour le public accueilli ?

Nous ne pouvions pas occulter cette crise sanitaire, arrêter le temps et attendre que cela passe, ce confinement, sans jeux de mots, a déconfiné plusieurs précarités, sociales, financières, mais aussi une détresse psychologique des jeunes.

En lien avec les services de l'Etat, du Département et de la Région Grand Est, nous avons recentralisé nos missions autour de l'urgence sociale :

- distribution des aides de l'Etat (chèques service), instruction des demandes financières avec le Département ...
- installation d'un point d'écoute psychologique et intervention d'une infirmière libérale dans les collectifs Garantie Jeunes, afin de sensibiliser aux gestes barrières et à l'importance du port du masque
- et enfin un débriefing sur la COVID 19.

Nous avons mis en place au sein de la structure une « cellule dé-confinement » pour gérer le protocole sanitaire, l'approvisionnement en masques, en gel hydro alcoolique, en plexiglass. Nous avons également désigné des « référents COVID » pour veiller au respect du protocole sanitaire mis en place.

Depuis la fin du confinement, comment fonctionne la Mission Locale ?

La MLNOA a rouvert ses portes à l'annonce du dé-confinement, nous avons repris l'accueil physique des jeunes, l'offre de services MLNOA est de nouveau déployée sur le territoire.

La mise en place du collectif a été réaménagée pour la circonstance, avec une intransigeance quant au respect du protocole sanitaire.

Nous avons rapidement pris contact avec toutes les mairies du territoire pour remettre en place nos permanences rurales.

Avez-vous constaté une augmentation du nombre de jeunes accueillis et touchés par la crise économique qui fait suite à la crise sanitaire ?

Nous n'avons pas été submergés par de nouvelles inscriptions, je pense que ça va arriver très vite, certainement à la rentrée, le fait de déconfiner et d'enclencher sur une période estivale a temporisé la ruée tant attendue des jeunes vers les Missions Locales.

En revanche, nous accueillons un nouveau public, les jeunes qui étaient en activité avant la crise sanitaire sollicitent de nouveau la Mission Locale, les nombreuses interruptions de contrats de travail, de missions d'intérim ont déclenché leur retour.

Nous mesurons également une recrudescence des jeunes en fin de scolarité, le lien est étroit avec le CIO et la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD).

La crise sociale est sous-jacente, masquée momentanément par la période des vacances, mais à la rentrée, elle sera inévitable.





Pendant la période de confinement du 10 mars au 10 mai 2020, la plupart des conseillers de la Mission Locale du Lunévillois était en télétravail. 1041 jeunes ont ainsi été en contact sur la période avec leur conseiller, ce qui représente plus de 1500 entretiens (visio, téléphone, tchat), 2411 e-mails, 114 animations collectives (webateliers), 1172 SMS et 195 contacts téléphoniques hors entretiens.

Les conseillers ont créé des comptes facebook professionnels pour échanger plus facilement avec les jeunes sur messenger.

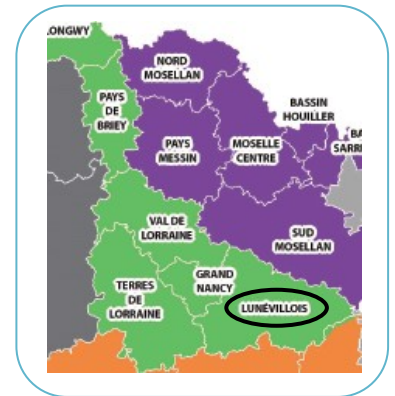
Mission Locale du Lunévillois

11bis, avenue de la Libération

54 300 LUNEVILLE

03 83 74 04 53

<http://mllweb.info/>



ENTRETIEN DU 07/08/2020 AVEC ANTOINE, ACCOMPAGNE PAR SADIA MESSAOUDI CHARGÉE DE PROJET SUR LE DISPOSITIF IEJ / FSE : OPERATION « DIRECTION EMPLOI »

Présentez-vous en quelques mots ?

Je m'appelle Antoine, j'ai 21 ans, j'habite près de Bayon, j'ai un baccalauréat littéraire que j'ai obtenu en 2017 et j'ai travaillé deux ans, un peu sur une plateforme téléphonique, puis avec des enfants et j'ai un grand intérêt pour la musique. Sur les conseils d'un ami, j'ai pris contact avec la Mission Locale pour savoir ce que je pouvais faire comme métier en rapport avec la musique.

Quand et pourquoi avez-vous intégré le dispositif IEJ ?

J'ai intégré l'IEJ avant le confinement en février et c'était pour monter mon dossier de financement pour une formation production son avec l'école Music Academy International à Nancy.

Pendant le confinement, de quelle manière s'est déroulé l'accompagnement ? Avez-vous rencontré des difficultés ?

Cela s'est passé par messenger avec ma conseillère, on avait des appels régulièrement. On en avait quasiment tous les jours car il fallait terminer le dossier de financement pour la formation. On a eu aussi 5 ou 6 appels téléphoniques. Je n'ai pas eu de difficultés, tout s'est bien passé, tout était relativement fluide.

Pendant cette période, quelles actions ou démarches ont été mises en place par vous ? par votre conseiller ?

Par moi-même j'ai envoyé tout ce qu'il fallait pour les auditions à la MAI : maquette musicale et dossier de renseignements sur mes compétences dans le domaine du son. J'ai eu aussi un entretien de sélection téléphonique et j'ai reçu un coup de fil pour me dire que j'étais pris.

J'ai refait ma carte d'identité.

Ma conseillère a monté le dossier de financement de ma formation à la Région et a envoyé les devis de l'école à Pôle emploi pour un complément de financement. Tout a été accepté et je n'ai plus rien à payer. Elle a fait appel à la fondation 2ième chance afin de financer une partie du matériel nécessaire pour ma formation (ordinateur et casques) : le dossier a été accepté.

Votre projet a-t-il avancé ?

Oui, oui, il a même commencébien commencé !

Qu'est-ce qui vous reste aujourd'hui à travailler ?

Après le confinement, j'ai réglé mes problèmes de couverture sociale. En effet, mon numéro de sécurité sociale n'était rattaché à rien, je n'étais pas couvert. J'ai fait les démarches lundi et normalement tout est réglé et je dois recevoir une nouvelle carte vitale.

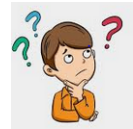
Dans l'idéal j'aimerais trouver un appartement sur Nancy, mais je peux aussi être hébergé sur Nancy par un ami.

Je dois passer mon code en candidat libre en septembre. Je dois encore trouver un financement pour le permis. Si j'ai mon code et que je suis encore sur l'IEJ, ma conseillère pourrait me proposer une aide.

Je suis venu à la Mission Locale avec plein de problèmes et je ressors qu'avec de bons trucs.

Propos recueillis par Christine PETIT, directrice adjointe de la Mission Locale du Lunévillois

Jouez avec nous et avec le Fonds social européen



Il s'agit de retrouver la phrase d'origine. Les lettres ont été changées.

Exemple : t dans la phrase cryptée = toujours e dans la phrase en français.

Otiit wtfid utility tdi xrxnwott vny ut Xbwhd dbornu teybttw hnw d ut onhyt he Vybqynaat Bvtynirbwwtu Teybttw
« Tavubr ti Rwouedrbw » 2014-2020

Recette venue d'Europe :

Espagne



Gaspacho

Préparation pour 4 pers : 30 min
Mettre au frais : 2 h

Ingrédients :

- 1/2 concombre pelé, épépiné et coupé
- 5 tomates moyennes épépinées et coupées
- 1 oignon haché
- 1/2 poivron rouge épépiné et coupé en dés
- 2 gousses d'ail
- 3 tranches de pain rassis
- 10 cl d'eau
- 2 cuillères à soupe de vinaigre de Xérès
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 3 cuillères à soupe de concentré de tomates
- sel et poivre
- 1/2 oignon haché finement, 1/2 concombre et 1/2 poivron vert, épépinés et coupés en dés



A l'aide d'un robot de cuisine mixez le concombre, les tomates, l'oignon, le poivron rouge, l'ail et le pain rassis. Salez et poivrez. Ajoutez l'eau et le vinaigre de Xérès, mixez jusqu'à ce que vous obteniez un mélange lisse et homogène. Pendant que le robot tourne, ajoutez lentement l'huile d'olive et le concentré de tomates. Versez dans une soupière et réservez au frais 2h minimum. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire. Répartissez dans les bols ou des assiettes creuses, parsemez d'oignon, de concombre et de poivron vert.

L'Espagne offre une cuisine variée selon la diète méditerranéenne, en utilisant du poisson, des fruits de mer, des légumes frais et de l'huile d'olive. Les plats typiques sont la paëlla, la tortilla, le gaspacho ou les tapas. Les Espagnols aiment la convivialité autour d'une table et prennent le temps nécessaire pour en profiter.

SOLUTION DU JEU

2014-2020

Cette news letter est financée par le Fonds social européen dans le cadre du programme Opérationnel National « Emploi et Inclusion »



Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi

www.grand-est.directe.gouv.fr
Avec l'appui de la Région Grand Est

Service FSE de la DIRECCTE Grand Est
SPECIAL CRISE SANITAIRE

RETROUVEZ NOUS SUR LE
WEB

FSE.GOUV.FR

&

GRAND-
EST.DIRECCTE.GOUV.FR

6 rue Gustave Adolphe Hirn

67085 STRASBOURG CEDEX

10 rue Mazagran

54063 NANCY

60 avenue Daniel Simonnot

51038 CHALONS en CHAMPAGNE

Messagerie : lorrai.fse@directe.gouv.fr

Directrice de publication : Martine DESBARATS

martine.desbarats@directe.gouv.fr

Désabonnement : dites STOP à
lorrai.fse@directe.gouv.fr